

Visio solution : La purge du droit de préférence du locataire commercial

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public Concerné :

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les ventes pour lesquelles le droit de préférence du locataire doit être purgé
- Attirer l'attention des participants sur des difficultés pratiques concernant sa mise en œuvre et les risques de nullité de la vente
- Résoudre les difficultés juridiques et pratiques attachées à l'existence de droit de préférence subsidiaire

Contenu :

Séance 1

Dans quel situation doit-on notifier le droit de préférence du locataire commercial ?

- les locataires concernés
- les immeubles concernés
- les ventes concernées
- conflit avec un autre droit de préemption

Quelles sont les modalités de purge du droit de préférence ?

- le moment de la purge
- les formes de la purge

Quelles sont les sanctions encourues ?

Séance 2

Questions /Réponses

Après la séance 1, posez individuellement vos questions par écrit via votre espace stagiaire en ligne du site internet Inafon.

Dans une séance 2 dédiée, obtenez vos réponses par le formateur de manière personnalisée et mutualisée.

Prérequis :

Pas de prérequis exigé. Toutefois, des connaissances en droit des baux commerciaux et en droit immobilier pourront vous permettre de suivre cette formation plus confortablement . Un quiz de positionnement vous permettra de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 3,50 heures

L'atelier se roulera en 3 étapes :

Le stagiaire pourra ensuite adresser au formateur ses interrogations pratiques complémentaires

Le formateur intervient de nouveau pour répondre à ces questions dans le cadre d'une séance dédiée sur mesure.

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation